

44 ARCHITEK TONIC
Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 8 rue des Tanneurs 44110 CHATEAUBRIANT
792 000 556 RCS NANTES

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 24 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-quatre décembre,
A 19h00,

Monsieur Hugues CORNEDE, propriétaire de la totalité des 200 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la société 44 ARCHITEK TONIC,

Associé unique de ladite Société,

A pris la décision suivante :

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend la décision de transférer le siège social de l'entreprise actuellement situé au 8 rue des Tanneurs 44110 CHATEAUBRIANT au 1 rue Camille Jourdan 35390 GRAND FOUGERAY, et ce en date du 01 janvier 2025.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, en conséquence, modifie l'article 4 des statuts

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Hugues CORNEDE
Associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke.